



Intervention de Pierre FACON,
Conseiller Général de Neuilly-Plaisance

Séance plénière du Conseil Général
de la Seine-Saint-Denis du 23 octobre 2001

BILAN D'ACTIVITE DES SERVICES DEPARTEMENTAUX POUR 2001

Monsieur le président,
Chers Collègues,

Je profiterais du bilan de vos services pour l'année 2000 pour attirer l'attention de l'assemblée sur un certain nombre de points qu'il me semble important d'évoquer aujourd'hui et qui feront, je l'espère l'objet d'ajustement dans le cadre du prochain Budget pour 2002.

Un premier point concerne tout d'abord le canton de Neuilly-Plaisance dont je suis l'élu et il se rapporte à votre politique en matière d'assainissement (déjà évoquée par mon collègue Jean-Christophe LAGARDE)

La commune de Neuilly-Plaisance, comme vous le savez, a été fortement touchée par les inondations des 26 juin et 7 juillet 2001. La Direction de l'Eau et de l'Assainissement, que nous avons été visitée en 4ème commission, visite fort intéressante, parle de pluies trentenales et cinquantenales par endroits. Je pense cependant que les dérèglements climatiques que nous connaissons auront sans doute pour conséquence une fréquence plus élevée de ce type de phénomène.

Je me félicite des réunions constructives organisées entre Monsieur BRAMY, les services du département et la ville de Neuilly-Plaisance s'agissant en particulier du projet de création d'un bassin de rétention d'eau dans la partie basse de la ville. Le journal 93, dans un article intéressant du mois d'octobre dernier sur les travaux d'assainissement en cours dans notre département fait mention de ce projet sur la carte présentée.

Sachez que nous sommes très sensibles à l'intérêt porté par le département à la construction de ce bassin, qui devrait apaiser les inquiétudes des riverains dans cette partie de la ville. Nous sommes bien sûr conscients qu'il ne pourra pas résoudre tous les problèmes liés à de trop fortes précipitations, telles que celles que nous avons connues l'été dernier.

Autre sujet, moins grave celui-ci, mais qui touche l'environnement quotidien de notre département, il s'agit du problème des câbles aériens de toutes sortes qui défigurent nos villes. J'ai bien noté que vous aviez pris conscience du problème, en commençant l'enfouissement des réseaux sur les voies départementales. J'irais plus loin ; pourrions-nous prendre position sur la nécessité d'enfouir les réseaux Haute Tension et Très Haute Tension qui

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





traversent notre département, et souvent dans des zones à forte densité de population ? Ces lignes sont à l'origine de pollutions sonores -par temps humide-, de pollutions visuelles bien sûr, ainsi que d'autres formes de pollutions non encore identifiées aujourd'hui. Nous connaissons la réticence d'EDF dans ce domaine, aussi une prise de position ferme et officielle du département sur ce problème pourrait sans doute faire avancer le dossier.

Un autre sujet est très préoccupant dans notre département, il s'agit du manque crucial de structures adaptées à l'accueil de l'enfance handicapée. Le Conseil Général aide les associations à ouvrir des structures adaptées de type foyer occupationnel, foyer de vie, etc...

Si l'intégration des enfants handicapés en milieu banalisé est un objectif à viser, dans certains cas extrêmes, cette intégration ne peut être une solution. Actuellement, des dizaines d'enfants handicapés, voire des centaines sont sans solution dans notre département. Les structures spécialisées qui relèvent souvent de compétences de l'Etat sont incapables, par manque de place et de moyens, de répondre aux demandes des familles.

Il me semble important que le Conseil Général augmente son effort dans ce sens, comme il le fait par exemple en soutenant des projets de maisons d'accueil étudiés par les associations compétentes en la matière, comme l'APAJH, AFASER, Avenir des Autistes Adultes, Les enfants handicapés et leurs amis, etc...

Par ailleurs, je souhaite également évoquer le SDIC, Schéma Départemental des Itinéraires Cyclables, qui maintenant, rentre dans sa phase active. La concertation dans ce domaine doit être la plus large possible et vous semblez vous employer à ce qu'elle le soit. Il me semble par contre dommageable que vous ne faisiez pas preuve d'une plus grande ouverture politique dans le choix des associations habilités à participer à cette concertation. Certaines, clairement orientées politiquement, y ont accès, alors que d'autres, certes d'envergure nationale mais qui peuvent nous permettre de connaître des expériences enrichissantes, n'y figurent pas... Je cite un exemple : l'Association des Départements Cyclables, à laquelle vous venez d'adhérer et qui je l'espère pourra participer bientôt au processus de concertation.

Un autre sujet n'a pas manqué de nous étonner, Monsieur le Président, dans la mesure où c'est la première fois qu'un tel thème est évoqué dans votre Bilan : il s'agit du chapitre consacré à votre action en faveur de la sécurité p.178 de votre document.

Avouez que jusqu'à aujourd'hui cela n'était pas un thème qui vous préoccupait énormément ni d'ailleurs aucun de vos amis politiques. Sachant que la sécurité est un problème crucial et sensible pour l'ensemble des séquano-dyonisiens, on ne peut que se féliciter que vous sembliez enfin

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





aborder ce problème alors qu'il relève, il est vrai, en grande partie de la compétence de l'Etat.

A la lecture de ce chapitre, nous sommes malheureusement très déçus, car il ne fait que mentionner l'ensemble des obligations que la Loi vous impose pour soutenir l'action de l'Etat dans ce domaine dans notre département. Il en va ainsi de la participation aux Contrats Locaux de Sécurité ou du financement des prestations de sécurité civile de la Préfecture de Police de Paris ou du financement des services d'incendie et de secours de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris.

Il est fort dommage, puisque vous évoquez le problème, que vous n'interveniez pas de manière plus offensive par des initiatives complémentaires, je pense en particulier à des actions de proximité dans les logements sociaux ou des aides aux communes pour les contrats locaux de sécurité ; notre département en a largement besoin.

Pour conclure, je vous dirais que j'ai lu avec attention le dossier qui nous a été remis concernant l'activité des services. Il est fait souvent mention des efforts portés à l'informatisation des services du Conseil Général. Avez-vous essayé de vous connecter sur www.cg77.fr ? www.cg78.fr? www.cg92.fr, www.cg94.fr? Vous tombez systématiquement sur les portails des conseils généraux respectifs. Je tente régulièrement www.cg93.fr et rien n'a changé depuis mars, nous avons soit "site en construction", soit, ce qui est nettement plus grave, le site de gestion administrative du serveur internet du conseil général, ce qui pourrait permettre facilement, à des mal intentionnés, de porter atteinte à la cohérence du serveur qui le supporte. Avouez que par ces temps de sécurité renforcée, cela fait un peu désordre.

Merci, Monsieur le Président, de m'avoir entendu.

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr

